



## Liste des professions donnant droit à une dispense des cycles 1 et 3 (APP)

<b>Professions dispensées des cycles 1 et 3</b>
Ambulancière/Ambulancier dipl. ES
Assistante médicale/Assistant médical CFC ou dipl. FMH
Chiropraticienne/Chiropraticien
Diététicienne/Diététicien CRS / Nutrition et diététique BSc. HES
Droguiste dipl. ES
Ergothérapeute CRS / Ergothérapie BSc. HES
Experte/Expert dipl. en soins d'anesthésie EPD ES
Experte/Expert dipl. en soins intensifs EPD ES
Experte/Expert dipl. en soins d'urgence EPD ES
Infirmière/Infirmier dipl. ES / BSc Soins infirmiers HES
Logopède dipl. CDIP / BSc. of Arts
Masseuse médicale/Masseur médical avec BF / CRS
Médecin
Médecin dentiste
Naturopathe avec diplôme fédéral
Ostéopathe dipl. CDS
Pharmacienne/Pharmacien
Physiothérapeute CRS / Physiothérapie BSc. HES
Podologue dipl. ES
Psychomotricienne/Psychomotricien CRS / Psychomotricité, thérapeute dipl. CDIP / BSc. of Arts
Sage-femme/Homme sage-femme CRS / BSc. HES
Spécialiste en activation dipl. ES
Technicienne/Technicien en analyses biomédicales dipl. ES
Technicienne/Technicien en radiologie médicale dipl. ES / BSc. HES
Technicienne/Technicien en salle d'opération dipl. ES
Vétérinaire

<b>Professions dispensées du cycle 1</b>
Assistante/Assistant en pharmacie CFC
Assistante/Assistant en podologie CFC
ASSC Assistante/Assistant en soins et santé communautaire CFC
Biologiste dipl. / Biologie BSc
Droguiste CFC
Hygiéniste dentaire dipl. ES
Orthoptiste dipl. ES
Psychothérapeute – Psychologue (diplômée/diplômé d'une université d'Etat)
Technicienne ambulancière/Technicien ambulancier BF

13.1.2017